

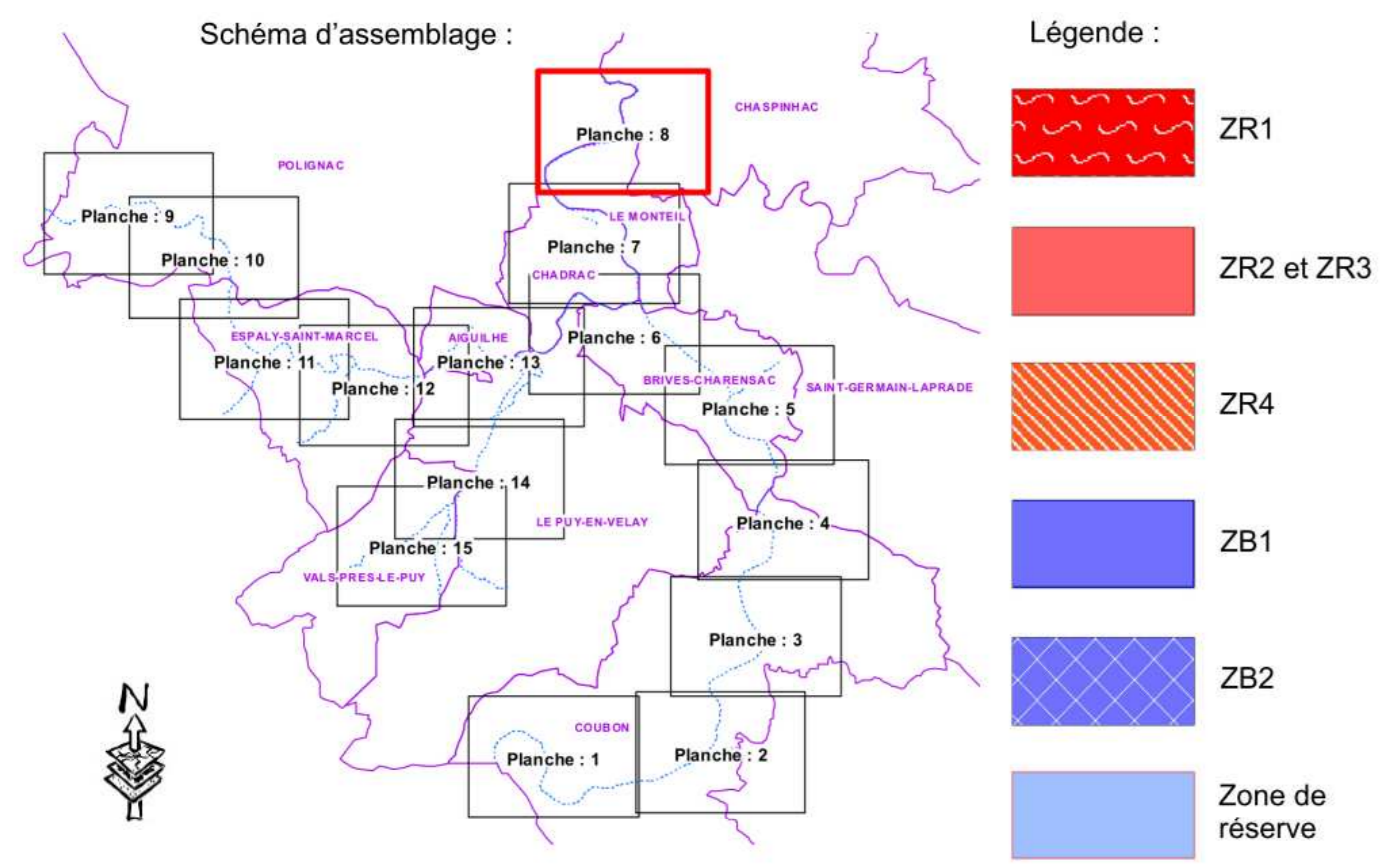
Bassin du Puy-en-Velay
Communes d'Aiguille, Brives-Charensac, Chadrac, Chaspinhac, Coubon, Espaly-Saint-Marcel, Le Monteil, Le Puy-en-Velay, Pogniac, Saint-Germain-Laprade et Vals-près-le-Puy

Vu pour être annexé à l'arrêté n° DDT-2015-044 du 28 septembre 2015
Pour le Préfet et par délégation, le Chef de Bureau

PPR-i

Bertrand FEUERSTEIN

Plan de Prévention du Risque inondation de la Loire, la Borne, le Dolaizon et leurs affluents



Échelle : 1/2000^m ; Source : DGI

3.8 – PLAN DE ZONAGE – PLANCHE 8/15

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DES RISQUES NATURELS
13, rue des Moulins - CS82020
43009 LE PUY EN VELAY Cedex

Polignac

Chaspinhac

Le Monteil

